

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos **Lettre N° 94 du 03/06/2010**

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

A NE PAS MANQUER...Syndiquez- vous dès maintenant pour l'année 2010/2011.

Vous serez ainsi syndiqué(e) « gratuitement » du mois de juin au mois d'août 2010. Le (ou les) chèques de votre cotisation 2010/2011 sera (seront) encaissé(s) au plus tôt en octobre 2010...alors n'hésitez plus...

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé(e) et défendu(e).
- avec la déduction fiscale , cela me revient à peine à 4 euros par mois !

Pour la prochaine année scolaire _ [Je me syndique au SNUipp67...](#)

Informations départementales

CTPD du 3 juin : toutes les décisions de l'IA

Vous trouverez un compte rendu de ce CTPD ainsi que toutes les décisions de l'IA...[ICI](#).

Le SNUipp67 a interpellé l'Inspectrice d'Académie suite aux consignes du ministère aux Recteurs pour préparer les futures rentrées (voir l'article à ce sujet plus bas).

Seconde phase du Mouvement 2010 : la suite des opérations...

Le groupe de travail qui se tiendra demain matin à l'IA examinera **les demandes de maintien** dans les écoles.

Le SNUipp67 informera dans l'après midi ses syndiqué(e)s et les collègues qui nous ont fait parvenir une copie de leur demande.

Si vous participez à la seconde phase du mouvement (CAPD le 17 juin) et si vous ne nous avez pas encore fait parvenir votre fiche de suivi syndical...il n'est pas trop tard !

Vous trouverez la **fiche de suivi** syndical du SNUipp67...[ICI](#).

Publication des résultats du mouvement dans « L'Unitaire »

Comme chaque année le SNUipp67 a publié dans son bulletin « L'Unitaire » les résultats de la première phase du mouvement.

Ce journal syndical est diffusé aux écoles et à des enseignants de notre département. Nous publions pour chaque collègue qui obtient une mutation son barème « global ». Ce barème n'a rien de secret !

Ce qui est confidentiel, en revanche, ce sont les détails des éléments qui le composent : AGS, note, enfants, bonifications (point ZEP, suppression de classe, retard d'inspection...)

Par ailleurs, comme cela est indiqué dans chacune de nos publications, il est possible de nous signaler son refus d'apparaître nominativement. Un coup de fil ou un mail suffit !

Pour démontrer, par l'exemple, que le barème « global » d'un enseignant ne dit absolument rien de sa situation personnelle, il suffit de cliquer... [ICI](#).

Aide personnalisée... refuser la remise en cause du temps de préparation et d'organisation de l'AP.

Dans certaines circonscriptions les IEN font comprendre à leurs directeurs que désormais le « bon temps c'est fini ! » et que les 60 heures d'AP devront se faire devant les élèves.

Discours d'autant plus étonnant que la note de service ministérielle du 5 juin 2009 n'a pas été modifiée !

Pour lire cette note de service du ministère, il suffit de cliquer... [ICI](#)

Les textes réglementaires (note de service et décret) étant inchangés, le SNUipp67 donnera comme consigne syndicale de conserver au minimum le ratio 10h(préparation)/50h(devant élèves) pour l'an prochain.

Le SNUipp67 s'est fait le porte parole de l'ensemble des organisations syndicales pour s'opposer à tout retour en arrière (pour plus de détails lire le compte-rendu du CTPD du 3 juin au 1^{er} paragraphe de cette Lettre).

Livret de compétences : assez d'hypocrisie !

Depuis plusieurs jours (cf CAPD du 20 Mai), l'administration et ses IEN ne savent plus quelle position adopter concernant ce livret. Le manque de temps laissé aux enseignants, l'impossibilité technique de le remplir (les items évalués pendant l'année ne correspondent pas aux items du livret !) à laquelle les inspecteurs répondent diversement ... rendent ces livrets « inutilisables » ... d'autant que les enseignants de collège n'en font actuellement RIEN DU TOUT.

Rappelons que ce livret de compétence n'est qu'une proposition de l'administration, que vous n'êtes pas tenu de le remplir et qu'en aucun cas votre IEN ne peut vous l'imposer.

Si tel était le cas prévenez nous immédiatement et nous interviendrons auprès de votre IEN et de l'IA.

Dernière réunion d'infos syndicales... ne la ratez pas!

Vous pouvez prévenir dès maintenant votre IEN de votre participation à cette R.I.S....et au plus tard une semaine avant. Et ce, que ayez ou non une animation le mercredi en question .

Pour avoir un modèle de courrier à votre IEN : [cliquez ici](#).

Après la RIS , le SNUipp67 vous fournira une attestation de présence à faire parvenir à votre IEN.

Si vous avez un doute ou une question quant aux modalités pratiques... contactez nous !

LIEU	DATE	ADRESSE	HORAIRES
Maison des syndicats STRASBOURG	Mercredi 23 juin 2010	Rue Sédillot STRASBOURG	9h à 12h

Informations nationales

Rentrée 2011 : le Ministre rejoue «Massacre à la tronçonneuse»...

...quand il demande aux Recteurs et aux IA de « débusquer » tous les postes qui pourraient être supprimés!... Voici le mode opératoire proposé aux IA.

1)Augmenter la taille des classes

Le ministère compte y parvenir en augmentant la taille des écoles (fusion), en augmentant les seuils d'ouverture et en prenant en compte des entités plus larges que les écoles (exemple : nombre d'élèves à l'échelle d'une commune).

2)Réduction du besoin de remplacement

La formation continue est la principale variable d'ajustement du remplacement. Il est envisagé de développer des sessions de formation en dehors du temps scolaire (le mercredi après-midi) ou pendant les vacances scolaires.

Est ensuite évoqué le recours systématique à des non-titulaires et des vacataires pour assurer les remplacements de courte durée ou pour faire face aux pics d'absences.

Des objectifs chiffrés sont donnés : 80% de non-titulaires pour des remplacements de moins de 2 jours ; 50 % de 3 à 5 jours ; 25 % entre 6 et 10 jours.

3) Baisse de la scolarisation des enfants de deux ans

4) Les postes hors-classes: RASED, conseillers pédagogiques

1248 emplois de RASED ont été conservés en surnuméraire alors que 3000 suppressions d'emplois étaient inscrites au budget. Le ministère demande que la contribution des enseignants spécialisés des RASED évolue...

Plusieurs scénarii sont envisagés :

- suppression des seuls maîtres G (non-remplacement des départs en retraite et affectation en classe) et poursuite de la politique de sédentarisation des maîtres E dans les écoles où la difficulté scolaire se manifeste le plus (sans économie) ;
- suppression des maîtres G et des maîtres E ; pour ces derniers, il convient d'estimer quel est le besoin de maîtres E maintenus en « surnuméraires » dans les écoles, voire dans des structures ad hoc (milieu rural par exemple) ;
- un troisième scénario intègre, en plus du scénario précédent, la mise en extinction des psychologues scolaires. Il est demandé de procéder à un examen de l'activité des conseillers pédagogiques et de leur productivité.

5) Intervenants extérieurs en langue vivante et assistants étrangers dans le 1er degré

Il y a 1 059 emplois d'assistants étrangers et 1475,5 emplois d'intervenants extérieurs. Le ministère envisage une économie de l'ordre d'un millier d'emplois.

Et avec tout ça on veut nous faire croire que la préoccupation du ministre est la réussite des élèves !!!

-Lire les [commentaires du SNUipp](#), en cliquant... [ICI](#).

-Pour voir le [diaporama \(édifiant !\) du ministère](#), il suffit de cliquer [ICI](#).

-Pour lire les « [fiches méthodologiques](#) » du Ministère : fiche 1-augmenter la taille des classes-, fiche 2-réduire les besoins en remplacement-, fiche 3-baisser la scolarisation des 2 ans-, fiche 4- sédentariser les enseignants hors la classe-, fiche 5-réduire le nombre d'intervenants en langue-...il vous suffit de cliquer...[ICI](#).

Retraites : tout n'est pas joué!... journée nationale d'action intersyndicale le 24 juin.

Suite aux annonces gouvernementales, l'intersyndicale a décidé de poursuivre la mobilisation des salariés contre les mesures proposées.

Pour lire l'appel à la mobilisation, il suffit de cliquer... [ICI](#).